

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Valley View Kids Care Inc.	Numéro de permis 2010925	Date d'inspection Le 19 novembre 2025	
Nom de l'établissement Les Amis de Madi 1 (2022)		Numéro de téléphone (506) 582-5437	
Adresse 335 rue Chapel Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2M5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11.1(1) Lorsqu'il fournit des services à des enfants en bas âge ou à des enfants d'âge préscolaire, l'exploitant d'un établissement désigné utilise le curriculum éducatif établi par le ministre pour la langue dans laquelle ces services sont fournis.	11.1(1)	21 nov. 2025	19 nov. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Reçu conformité par courriel.			
Commentaires généraux			
Aucune visite à l'établissement.			

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 novembre 2025

Date

original signé par
Tania W. Côté

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 novembre 2025

Date